

Réserves naturelles

Une Réserve naturelle régionale récente : le bocage des Antonins

Photo : Jean-Marie Rouvreau

En bref

ZONES HUMIDES Journée mondiale des zones humides



Chaque année, la Journée mondiale des zones humides est célébrée le 2 février pour commémorer la signature de la convention sur les zones humides en 1971, dans la ville iranienne de Ramsar. L'édition 2017 mettra en valeur le rôle des milieux humides dans la prévention des catastrophes. En effet, ces milieux nous protègent d'une grande variété de catastrophes naturelles, y compris celles aggravées par le changement climatique. Crues, inondations, sécheresses, canicules, submersions marines et raz-de-marée sont autant de risques naturels qui peuvent être réduits par la présence des zones humides. Partez donc à la découverte de ces milieux si beaux, si utiles, et pourtant si menacés, en participant aux animations du 28 janvier au 28 février. Les zones humides vous protègent, rendez-leur la pareille !

Retrouvez toutes les animations en ligne : <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/s-informer/partez-a-la-decouverte-des-zones-humides/espace-visiteurs>



Vue aérienne du bocage des Antonins, avec en premier plan l'étang de Forges.

Le bocage humide autour de l'étang de Forges, à Saint-Marc-la-Lande dans les Deux-Sèvres (79), constitue un îlot paysager représentatif de la Gâtine armoricaine. En très bon état de conservation et caractérisée par une biodiversité très élevée, cette zone humide a été classée « Réserve naturelle régionale » en 2015. L'historique du lieu est également important en raison du rattachement du bocage et de l'étang à la commanderie des Antonins, installée aux landes de Saint-Marc, et par la suite de son appartenance à René Verriet de Litardière, un botaniste de renommée internationale. Il constitue en cela un patrimoine naturel, culturel et historique de première importance. Du point de vue biologique, le site regroupe sur une surface de 22,6 hectares une diversité de milieux représentatifs du bocage tel qu'il existait à la fin du XIX^e siècle ; un cas de conservation de plus en plus rare de nos jours.

Histoire des Antonins et de René Verriet de Litardière

Considéré comme le château d'eau des Deux-Sèvres, la Gâtine poitevine est riche de plusieurs milliers d'étangs piscicoles dont certains sont très anciens. L'étang de Forges, d'une surface de 2,5 hectares et qui figure déjà sur la carte de Cassini de 1829, remonte très certainement aux Antonins, un puissant ordre religieux installé aux landes de Saint-Marc entre le XIII^e et le XVIII^e siècle. La renommée des Antonins était surtout liée à l'utilisation d'un baume pour soulager les malades atteints par « le feu de Saint-Antoine », une maladie qui sévissait dans toute l'Europe au XI^e siècle. Beaucoup de plantes médicinales ou utilisées dans la vie quotidienne poussent toujours dans le bocage des Antonins (renoncule bulbeuse, plantain lancéolé, trèfle blanc, scrofulaire aquatique, etc.).

À partir du milieu du XVIII^e siècle, l'étang et le bocage qui l'entourent appartiennent à la famille de Litardière, dont René Verriet de Litardière (1888-1957), professeur de botanique de réputation internationale, est une figure naturaliste de la région. Initié par son père, ils parcourent ensemble leurs propriétés de Saint-Marc-la-Lande pour herboriser. Les informations répertoriées dans les carnets de l'herbier familial, que René entreprend de compléter dès l'âge de 9 ans, permettent d'apprécier l'évolution de la flore depuis 1898. Avec plus de 30 000 planches, il a constitué l'herbier privé le plus important d'Europe. Cette collection est aujourd'hui conservée au jardin botanique de la ville de Genève suite au don réalisé en 1996 par Bernard Verriet de Litardière, le fils du botaniste.

Une dynamique humaine pour conserver ce bocage

Aujourd'hui, le bocage des Antonins a la particularité de regrouper sur une petite surface 11 propriétaires et 2 agriculteurs. Plusieurs de ces personnes se sont associées en 2007 pour créer une Société civile immobilière (SCI) afin d'acquérir un ensemble de parcelles et conserver ainsi cet écrin bocager. L'association Deux-Sèvres nature environnement s'est également associée à cette dynamique en réalisant de nombreux inventaires bénévoles et en informant les propriétaires de l'intérêt naturaliste et biologique du site. L'ensemble de cette dynamique humaine a abouti à la labellisation du site en Réserve naturelle régionale en avril 2015.

Un paysage riche

Étang pauvre en matière organique, sources et mares, prairies de fauche plus ou moins humides ou de pâturage extensif, haies, boisements pluri-centenaires, fourrés, arbres têtards... forment l'**écocomplexe** du bocage des Antonins. Le maillage des haies et lisières

Photo : Alexandre Boissinot



8 mares sont présentes sur la réserve et servent notamment d'habitat de reproduction pour de nombreuses espèces d'amphibiens et de libellules.

représente 5,7 km, soit plus de 250 mètres à l'hectare, ce qui est particulièrement dense. Parmi les 25 habitats naturels recensés et cartographiés dans la réserve, 10 présentent un intérêt régional élevé ou très élevé, et 6 sont d'intérêt européen.

Pas moins de 382 plantes (**phanérogames** et **ptéridophytes**) sont répertoriées, dont 23 ont un statut patrimonial reconnu comme la littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*) ou la pilulaire à globules (*Pilularia globulifera*),

Lexique

Écocomplexe : Terme inventé par Patrick Blandin et Maxime Lamotte en 1984 et qui désigne un ensemble d'écosystèmes en interaction, à l'échelle d'un territoire, issus d'une histoire commune, à la fois naturelle et humaine.

Phanérogames : Plantes à fleurs (organes reproducteurs apparents), se reproduisant *via* des graines.

Ptéridophytes : Végétaux terrestres disposant de vaisseaux conducteurs de sève, se reproduisant *via* des spores. Parmi les représentants de cet embranchement du règne végétal, on peut notamment citer les fougères.

Photo : Olivier Collober



Prairie de fauche.

En bref

BIODIVERSITÉ Les mouches préfèrent les riches

Photo : Robert Piron



Une mouche *Lucilia sericata* sans doute sensible au luxe.

En août 2016, des chercheurs de Caroline du Nord ont relevé le nombre de familles d'arthropodes présentes dans des logements de quartiers plus ou moins riches de la ville de Raleigh. Une plus grande diversité d'espèces fut observée dans les habitations des quartiers les plus aisés ; cet « effet du luxe » n'étant pas entièrement expliqué par la plus grande surface des habitations. Les chercheurs ont également observé une plus grande diversité d'essences végétales cultivées dans ces beaux quartiers : autant d'abris et de sources de nourriture pour de nombreux arthropodes, qui privilégient alors ces milieux accueillants... Moralité : si vous aimez jardiner, sachez apprécier la compagnie de diverses espèces d'insectes !

Source : Misha Leong et al. 2016.

Exoskeletons and economics: indoor arthropod diversity increases in affluent neighbourhoods.

Biology Letters,

DOI: 10.1098/rsbl.2016.0322.

[http://rsbl.royalsocietypublishing.org/content/12/8/20160322.](http://rsbl.royalsocietypublishing.org/content/12/8/20160322)

En bref

ESPÈCES PROTÉGÉES

Le panda géant : une espèce désormais « vulnérable »

La mise à jour de la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN ne nous apporte pas que de mauvaises nouvelles ! Le panda géant (*Ailuropoda melanoleuca*), jusqu'alors jugé « en danger », est à présent considéré comme « vulnérable ». Un changement de statut justifié par un nombre d'individus presque deux fois supérieur aux chiffres des années 1980.

Cette petite victoire est le résultat d'un combat de plus de 50 ans mené notamment par le WWF, qui adopta ce plantigrade comme emblème dès 1961. Protection des forêts, reforestation, lutte anti-braconnage, sensibilisation des populations... autant de mesures prises par le gouvernement chinois (seul pays abritant cette espèce à l'état sauvage), qui permirent de restaurer l'habitat des ursidés, mais aussi de reconnecter les individus isolés. Une nouvelle encourageante, qui n'efface pas pour autant les menaces pesant sur le panda géant : réchauffement climatique et déforestation fragilisent chaque jour un peu plus la survie de cette espèce emblématique.

Source : WWF France, 1, Carrefour de Longchamp, 75016 Paris.
Tél. : 01 55 25 84 84. www.wwf.fr.

Photo : Manyman/CC BY-SA 3.0



Le panda géant (*Ailuropoda melanoleuca*), une espèce emblématique.

Photo : Marc Le Flohic



Pique-prune (*Osmoderma eremita*).

deux espèces protégées en France ; ou encore le mouron nain (*Anagallis minima*) protégé en Poitou-Charentes. 14 espèces sont inscrites dans la Liste rouge régionale du fait de leur raréfaction, à l'exemple de la châtaigne d'eau (*Trapa natans*) ou de la potentille des anglais (*Potentilla anglica*). La faune est également très riche. En quelques années, plus de 700 espèces ont déjà été inventoriées dans seulement huit groupes étudiés : 124 oiseaux, 27 mammifères, 10 amphibiens, 4 reptiles, 51 papillons de jour, 215 papillons de nuit, 39 libellules, 36 criquets ou sauterelles, et 218 coléoptères. Cette liste, loin d'être exhaustive, est complétée chaque année par de nouvelles découvertes, à l'image de la sangsue médicinale (*Hirudo medicinalis*) observée en 2016 sur l'étang de Forges, et qui se raréfie en France.

Parmi ces groupes (hors oiseaux), 40 espèces présentent un statut patrimonial élevé, comme le pique-prune (*Osmoderma eremita* – cf. *Le Courrier de la Nature* n° 285, p. 27-33), mais la richesse des lieux réside avant tout dans les cortèges de faune et de flore qui caractérisent un bocage très ancien et encore préservé. Beaucoup d'espèces sont représentatives de la qualité et de la complémentarité des milieux présents comme la genette (*Genetta genetta*), le grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), la naïade aux yeux rouges (*Erythromma najas*), le grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*), la couleuvre à collier (*Natrix natrix*) ou encore le triton marbré (*Triturus marmoratus*).

Un site de formation et d'étude

Outre sa richesse paysagère et biologique, le bocage des Antonins est un site de formation et d'éducation à l'environnement. Depuis 2010 de nombreuses sorties « nature » ont été organisées sur différentes thématiques (bocage, flore, libellules, amphibiens, reptiles, arbres têtards, etc.). Le site a également été visité au cours de plusieurs formations professionnelles. Ces sorties ont permis de sensibiliser un peu plus de 900 personnes, dont plus de 400 scolaires, à la conservation de la biodiversité et plus généralement des paysages bocagers. Depuis 2012, des chantiers (débroussaillage, réouverture de prairies et de mares, curage de dépressions humides, poses d'exclos autour des mares, etc.) ont également été organisés par les étudiants en BTS Gestion et protection de la nature du LEGTA de Melle (79) afin qu'ils intègrent concrètement

Photo : Alexandre Boissinot



Panneau pédagogique présentant le bocage et la réserve.

les enjeux de gestion d'un site protégé. La réserve sert également de support d'études dans le cadre d'un programme de recherche sur le bocage, les amphibiens et les reptiles, porté par le Centre d'études biologiques de Chizé (Olivier Lourdais, CNRS - UMR 7372).

La gestion du site

Récemment classée, la gestion de la réserve a été confiée à l'association Deux-Sèvres nature environnement. Le Plan de gestion, en cours d'écriture, devra concilier le maintien de cette biodiversité remarquable avec l'activité agricole sur le site (élevage), un challenge au cœur des problématiques de

conservation des bocages. Le financement de la réserve est assuré par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et le Fonds européen de développement économique et régional (FEDER). ■

Alexandre Boissinot
Conservateur de la RNR
Bocage des Antonins

Deux-Sèvres nature environnement,
48, rue Rouget de Lisle, 79000 Niort

Olivier Collober
Naturaliste et co-proprétaire de la réserve

Pour en savoir plus :

<http://www.bocage-des-antonins.fr/>

Espèces invasives

L'expansion du frelon asiatique sous le regard des chercheurs

Les résultats de travaux récemment menés¹ par des chercheurs de l'Institut de recherche sur la biologie de l'insecte (Université François Rabelais, CNRS) et de l'Unité de recherche de zoologie forestière de l'INRA Val-de-Loire tendent à désengager la responsabilité de l'Homme dans la rapidité d'expansion du frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) en Europe. S'appuyant sur des données biologiques et de terrain, et grâce à un ingénieux modèle mathématique de simulation, ils ont ainsi mis en évidence que la rapidité de colonisation de cette espèce – évaluée à 78 km par an en moyenne – tient à sa capacité de dispersion même. Aussi, même si son introduction vers 2004 en France reste accidentelle, sa progression est loin d'être exclusivement liée à des activités humaines (transport par négligence). Une étude qui ne remet pas en question la nécessité de



Frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*).

poursuivre une lutte ciblée, seul moyen malgré tout de limiter la densité de population dans l'avenir et d'ainsi diminuer les impacts tant environnementaux qu'économiques – le frelon asiatique est un grand prédateur des abeilles et donc un ennemi des ruchers – ou encore sanitaires : allergies, chocs anaphylactiques, etc. ■

Source : INRA,
147, rue de l'Université,
75338 Paris cedex 07.
Tél. : 01 42 75 90 00.
presse.inra.fr

Photo : Eric Darrouzet



1- Robinet C., Suppo C. & Darrouzet E. 2016. Rapid spread of the invasive yellow-legged hornet in France: the role of human-mediated dispersal and the effects of control measures. *Journal of Applied Ecology*, 18 juin 2016, doi: 10.1111/1365-2664.12724.

En bref

BIODIVERSITÉ
Le MNHN recense
182 498 espèces
en France

Photo : Gustav Paulay/MNHN-PNI



Observation des spécimens récoltés lors d'une expédition organisée en Guyane (2014-2015).

Le référentiel taxonomique national (TAXREF) est une liste, publiée chaque année, présentant l'ensemble des espèces animales et végétales recensées sur le territoire français. D'après cette étude, conduite par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), la France compterait en 2016 pas moins de 182 498 espèces de faune et de flore, terrestres et marines. Un nombre considérable, qui vient rappeler la richesse écologique indéniable des territoires français. Ce recensement est en perpétuelle évolution, de nouvelles observations venant s'ajouter chaque année à cette longue liste. Un travail conséquent reste encore à mener dans les endroits les plus reculés du territoire, où une biodiversité « négligée » reste à découvrir. Ainsi, un grand programme d'exploration – « La planète revisitée » – œuvre actuellement en Nouvelle-Calédonie, après avoir identifié de nouvelles espèces en Guyane.

Source : Muséum national d'histoire naturelle, 57, rue Cuvier, 75005 Paris. Tél. : 01 40 79 56 01.